

Conseil d'administration plénier Arrêté de composition

Le Président de l'Université de La Réunion

- Vu le Code de l'éducation ;
 - Vu les Statuts de l'Université de La Réunion ;
 - Vu la délibération n° 2020-74 portant sur la procédure d'appel public à candidatures – personnalités extérieures du Conseil d'administration en date du 17 septembre 2020 ;
 - Vu la délibération du Conseil d'administration en cours de constitution n° 11-05-2021 du 11 mai 2021 portant élection des personnalités extérieures désignées après un appel public à candidatures ;
 - Vu la délibération n°20-05-2021 du Conseil d'administration en date du 20 mai 2021 relative à l'élection à la Présidence de l'Université de La Réunion ;
 - Vu les arrêtés de proclamation des résultats relatifs aux scrutins des 24-25 septembre et du 1^{er} décembre 2020 ;
 - Vu l'arrêté de composition n°2020-2021-77 du Président de l'Université de La Réunion en date du 21 janvier 2021 ;
 - Vu la décision portant nomination de Monsieur Luçay SAUTRON en qualité de Directeur général des services par intérim à compter du 09 juin 2021 ;
 - Vu la désignation des personnalités extérieures nommées par l'Assemblée plénière du Conseil régional en date du 20 juillet 2021 ;
 - Vu la désignation des personnalités extérieures nommées par la décision de la Séance Publique du Conseil départemental réunie le 28 juillet 2021 ;
- Considérant** les démissions des élus Usagers ;
Considérant la non-inscription des élus Usagers pour l'année universitaire 2021-2022 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Collège A

Madame DORAY Bérénice
Madame GRONDIN-PEREZ Brigitte
Monsieur JAUZE Jean-Michel
Madame MARIMOUTOU Catherine
Monsieur MA VINGUI Patrick
Monsieur MIRANVILLE Frédéric
Madame NOBECOURT Estelle
Monsieur PARMENTIER Alexis

Article 2 : Collège B

Monsieur AIT-AARAB Mohamed
Madame ANGUE Katia
Monsieur FROUIN Patrick
Madame KOENIG LE RIBEUZ Anne-Cécile
Madame LEROY Julie
Monsieur MEHOUMOUZ ISSOP Zoulfikar
Monsieur MORAU Dominique
Monsieur VIALE Fabrice

Article 3 : Collège BIATSS

Monsieur ARQUIER Gaël
Madame ETHEVE Fabienne
Madame LIMBADA Hafsah
Madame MARIAMON Rachelle
Madame OUMOURI Yasmine
Monsieur RIVIERE Patrick

Article 4 : Collège Usagers

Titulaires

Madame CREMOUX Alix
Madame DIJOUX Marina
Monsieur DOUROGUIN Tristan
Madame GRONDIN Ketty
Monsieur HOAREAU Esli
Monsieur ZAKHARATOS Alexandros

Suppléants

Vacant
Madame BIGOT Flora
Monsieur CHAPELET Hugo
Madame DIJOUX Nina
Madame SOUPIN COULIN Michelle
Monsieur FONTAINE Emmanuel

Article 5 : Collège des personnalités extérieures nommées

Titulaires

Madame AUGUSTINE ETCHEVERRY Flora
Madame BELLO Huguette
Madame GAUTHIER Claude-Anne
Monsieur JEUFFRAULT Eric

Suppléants

Madame PAYET BEN HAMIDA Viviane
Madame NATIVEL Lorraine
Madame BONET-KERRACHE Armelle
Monsieur ARNAUD Nicolas

Article 6 : Collège des personnalités extérieures élues

Monsieur HONORE Marc
Madame LOYHER Jeanne
Monsieur MAILLOT Karl
Monsieur VIELLEUSE Gilbert

Article 7 : Présidence du Conseil d'administration

La réunion du Conseil d'administration est présidée par le Président de l'Université de La Réunion. En cas d'empêchement, il peut déléguer la présidence du conseil à un vice-président du Conseil d'administration :

- 1er vice-président du Conseil d'administration, en charge des affaires générales (VPCA)
- 2ème vice-président du Conseil d'administration, en charge de la recherche et de la valorisation (VPCA-RV)
- 3ème vice-président du Conseil d'administration, en charge de la formation et de la vie universitaire (VPCA-FVU).

Article 8 : Participation du Recteur Chancelier

La Rectrice de la Région académique de La Réunion, Chancelière des universités, assiste au Conseil d'administration.

Article 09 : Publicité et exécution

Le Directeur général des services par intérim est chargé de la publication du présent arrêté au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de La Réunion.

Fait à Saint-Denis, le 21 octobre 2021
Le Président de l'Université de La Réunion



Pr. Frédéric MIRANVILLE